

GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER « ARDECHE VERTE »
Comité de programmation du 24 avril 2018 à Davézieux
Relevé de décisions

Membres présents

Membres publics :

- Annonay Rhône Agglo: Marie-Hélène Reynaud (Présidente du GAL), Simon Plenet (suppléant), Dominique Chambon
- ONF : Jacques Sozet

Nombre de présents : 4

Nombre de votants : 3

Membres privés :

- Chambre de Commerce et d'Industrie: Gilbert Comte
- Chambre des métiers et de l'artisanat : Emmanuel Brias
- De Bio et d'Audace : Christian Belle
- La Presqu'île/ SMAC 07 : Gilbert Peregrin
- Collectif Agri-Culturelles: Françoise Thé
- Mission Locale / Nouvelle Donne : Yves Boulanger, Christine Chirat (suppléante)
- Annonay + : Laetitia Ducreux Barbato

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 7

*Plus de la moitié des membres votants sont présents (10 votants présents sur les 17 membres). Le nombre de voix privées étant supérieur (7) au nombre de voix publiques (3), le **double quorum est respecté.***

Membres excusés :

- Annonay Rhône Agglo : Benoît Gauthier, Christophe Delord, Céline Bonnet
- Communauté de communes du Val d'Ay : Nicole Deloche
- ARCHE Agglo : Jacques François
- CRPF : René Sabatier
- Chambre d'agriculture : Laurent Poulet, Philippe Costet
- Quelques p'Arts... : Eric Balay
- GOLLA : Albert Coste
- Association Terroir Pays de St Félicien : Jacques Deplace
- Au Fil du Pont : Jean-Luc Michel
- Conseil Municipal des Jeunes d'Annonay : Nicolas Copin, Medhi Bourgouin

Porteurs de projets invités et techniciens présents :

- Equipe technique LEADER Ardèche verte / Annonay Rhône Agglo: Sarah Dauvergne, Valentine Brochier
- Région Auvergne Rhône-Alpes : Natacha Salles
- Promenades Musicales de Lalouvesc : Didier Chièze
- Annonay Rhône Agglo (En scènes) : Denis Bouffin, Lise Persello
- La Presqu'île / SMAC 07 : Jean-François Braun
- Ministère de la Montgolfière : Mickaël Garcia et Benjamin Cleyet-Marrel
- La Belle Trame : Marie Bigre et Bernard Saderne
- Quelques p'arts... : Palmira Picon

La séance débute à 17h30 et se termine à 19h30.

Documents joints au CR:

- Diaporama projeté en séance
- Grille de sélection avec notation du COPROG sur l'avis d'opportunité



1) Présentation des dossiers pour avis d'opportunité (AMI N°2018-1 : organisation d'évènements) et dossiers pour sélection et régularisation

Il est rappelé qu'il s'agit d'une présélection. Ce n'est qu'une fois que les dossiers complets seront déposés pour instruction et que l'ensemble des règles d'éligibilité pourra être vérifié (arrêté(s) attributif(s) du ou des cofinanceurs, formulaire complet, devis, pièces justificatives, etc.) que la sélection, le calcul du montant de la subvention LEADER et la programmation pourront être réalisés.

La note attribuée en avis d'opportunité ne présage donc pas de la décision finale, ni de la validité du projet et du montant exact de la subvention. Elle permet simplement au porteur de projet de vérifier l'opportunité de se lancer dans un dépôt complet de dossier.

En revanche, le COPROG s'engage à ne pas modifier la note lors de la programmation si le projet s'avère bien éligible, que les subventions des cofinanceurs nécessaires à l'attribution de fonds LEADER ont bien été attribuées et que la nature du projet n'est pas modifiée entre opportunité et sélection/programmation.

7 dossiers sont présentés (cf. tableau ci-après et diaporama joint).

Chaque porteur de projet présente succinctement son projet, suivi d'un temps d'échanges avec les membres du COPROG. Toutes les présentations s'enchaînent puis les porteurs de projets et techniciens invités se retirent de la salle pour la sélection (via la grille de sélection) par les membres du COPROG uniquement. Il est rappelé que les porteurs de projet qui sont également membres du COPROG peuvent rester durant la délibération mais ne participent pas à la sélection de leur propre dossier.

Questions/Réponses sur les dossiers :

N°45 – Les Dimanches Nomades, Saison culturelle décentralisée 2018/2019, Annonay Rhône Agglo (FA2)

12 dates de spectacles seront proposées dans 12 communes du territoire, en partenariat avec les acteurs locaux. En 2018, une nouvelle formule est instaurée avec des spectacles organisés les samedis et les dimanches. Un nouveau nom est à l'étude.

Une remarque sur l'absence de programmation culturelle en période estivale est faite, ce qui est dommage pour développer le tourisme.

Il est précisé que les week-ends nomades (d'octobre à juin) sont construits en complémentarité des autres acteurs culturels, notamment du projet des Agri-culturelles (et compléments), qui eux, ont lieu de mai à novembre.

Par ailleurs, la présidente précise que d'autres évènements (notamment *La Belle Trame*, présentée après) sont prévus durant l'été. Depuis 2017, Annonay Rhône Agglo a également créé le festival *En Places* qui propose plusieurs rendez-vous gratuits en plein air, place des Cordeliers à Annonay. Les 4 dates de l'été dernier ont réuni plusieurs milliers de spectateurs.

N°46 – Ardèche Balloon Festival du 29 juin au 1^{er} juillet 2018, Ministère de la Montgolfière (FA1)

Un partenariat avec Quelques p'Arts...a été mis en place. L'association a prévu des tentes en cas d'intempérie. Le budget gaz est important.

La manifestation a lieu à Quintenas au Domaine du Peyron.

Un partenariat avec l'école d'Ardoix est engagé. L'idée est d'avoir moins d'enfants que lors de la première édition mais un contenu pédagogique plus travaillé et de meilleure qualité.

N°47 – De fermes en bars 2018/19, La Presqu'île/ SMAC 07 (FA2)

Aujourd'hui, la SMAC 07 est une association départementale regroupant 2 associations locales : *La Presqu'île* – association *Une Ile au Large* sur Annonay et *Cavajazz* à Viviers. A terme, il n'y aura plus qu'une seule structure : l'AGSA, l'Association de Gestion de la SMAC Ardéchoise.

Dans le cadre des Agri-Culturelles, 4 concerts dans des fermes seront proposés et les Zincs chantent se poursuivront dans les bars et bistrot de pays du territoire au cours de deux week-ends.



N°48 – Les Agri-Culturelles et ses compléments d’Arts, Quelques p’Arts...le SOAR (FA2)

Les « compléments d’arts » permettent d’innover dans le projet initial des Agri-Culturelles en allant vers de nouveaux types de lieux : clinique Chiron à Annonay, les écuries de Longchamp et au marché de nuit à Colombier-le-vieux, etc. Le projet permet aussi de soutenir des projets naissants sur le territoire.

N°43 – Les promenades Musicales de Lalouvesc et du Val d’Ay (FA2)

Extension du projet sur Saint Félicien et nouveau format notamment avec l’organisation d’une balade et pique nique musical à Veyrines.

L’association a très peu de recettes de buvette pour ce type d’évènement.

N°42 – Les visites de Marguerite, La Belle Trame (FA2)

Ces visites valorisent le patrimoine matériel et immatériel, les spécificités du territoire, l’histoire et la parole des habitants. La Belle Trame développe des liens avec la Vanaude et les jardins de Brogieux à Roiffieux.

L’objectif est de commencer à irriguer l’histoire du territoire sur les communes rurales et de proposer une offre touristique estivale, aussi bien pour les habitants qui ne partent pas en vacances que pour les touristes.

Une trentaine de visites est prévue en juillet et août, dans le centre ancien d’Annonay, le quartier de la Cance, à Varagnes, Davézieux et Brogieux sur Roiffieux.

Les visites sont payantes : 10 € ou 7 € via l’office de tourisme. Il vaut mieux réserver car certains lieux ne permettent une jauge que de 50 personnes (un peu plus sur certains sites privés).

N°49 – Salon de l’habitat, de la rénovation et de la performance énergétique, Union Economique du Pays de St Félicien (UEPF) (FA5)

38 exposants étaient présents lors de la manifestation, pour moitié des artisans locaux, l’autre moitié était issue de la vallée du Rhône et du bassin d’Annonay.

Des acteurs locaux étaient présents : la plateforme de rénovation énergétique Rénofuté 07, polénergie, des associations locales (Terroir Pays de St Félicien, Ecolocos...) et 6 conférences gratuites ainsi que des expositions et spectacles pour enfants.

Après que les porteurs de projets se sont retirés, un échange autour de l’envergure des évènements a eu lieu : évènements d’envergure ou diversité de petits évènements à faible rayonnement.

Après quelques débats sur le « tourisme de masse » ou la démultiplication de petits évènements pour proposer une offre variée toute l’année, les membres du COPROG s’accordent finalement à dire que le territoire a besoin d’un « lieu » qui mette en lumière tous ces évènements, petit ou d’envergure, via un calendrier unique qui pourrait être réalisé par Ardèche Grand Air (en plus de l’agenda existant des manifestations estivales).



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



FA	N° dossier	Opérations	MO	Dépense totale	Dépense totale éligible	Montant indicatif de FEADER*	Taux Leader	Note	Remarques
Avis d'opportunité									
1	46	<i>Ardèche Balloon Festival du 29 juin au 1^{er} juillet 2018</i>	Ministère de la Montgolfière	19 750 €	19 750 €	12 000 €	61 %	29/36	Avis favorable
2	45	<i>Les dimanches Nomades, Saison culturelle décentralisée 2018/2019</i>	Annonay Rhône Agglo	47 032,50 €	30 000 €	19 200 €	41 %	28/36	Avis favorable
2	47	<i>De fermes en bars 2018/19</i>	AGSA (La Presqu'île/ SMAC 07)	33 759 €	30 000 €	19 200 €	57 %	34/36	Avis favorable
2	48	<i>Les Agri-Culturelles et ses compléments d'Arts</i>	Quelques p'Arts...le SOAR	30 000 €	30 000 €	19 200 €	64 %	36/36	Avis favorable
2	43	<i>Les promenades Musicales de Lalouvesc et du Val d'Ay</i>	Les promenades musicales de Lalouvesc et du Val d'Ay	39 000 €	30 000 €	6 000 €	15 %	31/36	Avis favorable
2	42	<i>Les visites de Marguerite</i>	La Belle Trame	35 490 €	30 000 €	11 000 €	31 %	28/36	Avis favorable
5	49	<i>Salon de l'habitat, de la rénovation et de la performance énergétique</i>	Union Economique du Pays de St Félicien	16 500 €	16 500 €	4 000 €	24 %	28/36	Avis favorable
Régularisation administrative préalable au paiement									
3	4	Démarche Terroir Pays de St Félicien	Association Terroir Pays de St Félicien	Montant subvention attribué par le COPROG du 05/12/2017 : 8 519,76 € Montant subvention suite à la régularisation : 7 366,08 €					
Sélection et programmation									
2	23.2	Organisation des deux temps forts culturels sur l'Ardèche verte : les « Agri-Culturelles » et les « Zincs chantent » (saison 2017-2018) – actions menées en 2018	Une Ile Au Large	7 666,26 €	6 300,99 €	4 032,60 €	53 %	40/44	Dossier sélectionné
2	24.2	Quelques p'Arts...Les Agri-Culturelles et ses compléments d'Arts (saison 2017-2018) – actions menées en 2018	SOAR	15 324,43 €	13 271,63 €	8 493,84 €	55 %	32/36	Dossier sélectionné



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Europe investit dans les zones rurales



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



2	34	Etude stratégique de définition d'un projet de revitalisation rurale à Lalouvesc	Commune de Lalouvesc	18 000 €	15 000 €	9 600 €	53 %	27/36	Dossier sélectionné
3	27	Investissement pour la création d'un centre de recherche et de formation « Pierre sèche »	SARL Gauthier	96 813,24 €	30 000 €	19 200 €	20 %	26/36	Dossier sélectionné

* Montants susceptibles de varier de l'ordre du centime ou de l'euro lors de l'instruction définitive.

2) Suivi du chantier évaluation

Cf. diaporama projeté en séance.

Une trame de bilan est proposée au COPORG et validée en séance.

Il s'agit d'un bilan qui sera envoyé aux porteurs de projet lors du paiement de la subvention et après réalisation de leur projet afin d'avoir un retour qualitatif sur le programme LEADER et sa plus-value.

Il ne s'agit en aucun cas d'un contrôle et les retours du questionnaire ne détermineront pas l'attribution de la subvention. La trame a été testée auprès de plusieurs porteurs de projet afin de vérifier sa pertinence et la compréhension des questions.

En parallèle, un partenariat avec le Lycée professionnel Montgolfier est amorcé ainsi qu'un regard croisé avec le LEADER Drôme des Collines Valence Vivarais.

3) Points d'actualité

Le site internet LEADER est mis à jour avec une partie dédiée aux porteurs de projet : <https://leaderardecheverte.wordpress.com>

Restitution par Françoise Thé d'une visite de territoire sur la Biovallée (Drôme) par l'association Terroir Pays de St Félicien.

La nouvelle référente technique de la Région, Natacha Salles (en remplacement d'Antonin Delisle) fait un point sur le déploiement de l'outil OSIRIS pour les paiements des subventions LEADER. Elle précise que pour gagner du temps, la Région Auvergne Rhône-Alpes a développé son propre outil d'instruction et paiement, « sharepoint », en cours de déploiement sur les territoires. Les équipes techniques LEADER sont invitées prochainement en Région, pour être formées à son utilisation.

Prochaines dates de COPROG :

COPROG Jeudi 28 juin 2018 de 17h30 à 19h30, à Davézieux : avis d'opportunité sur les dossiers animation / accompagnement / étude (AMI n°2018-2 et 3)
→ Réception des dossiers simplifiés avant le 1^{er} juin 2018

COPROG Septembre 2018 (date à préciser): avis d'opportunité sur les dossiers investissements (AMI n°2018-4)
→ Réception des dossiers simplifiés courant été (date à préciser)

COPROG novembre/décembre 2018 (date à préciser): bilan et définition des règles d'attribution des fonds LEADER en 2019